



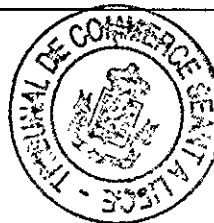
0424.348.175

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



13110996



08 JUL 2013

Greffé

N° d'entreprise : 0424.348.175

Dénomination

(en entier) : EMMANUEL

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Av. Nusbaum 23 à 4141 LOUVEIGNE

Objet de l'acte : Modification statuts - démission - nominations

1) En sa séance du 18 avril 2013, l'Assemblée générale de l'asbl Emmanuel a décidé, à l'unanimité, de modifier comme suit les articles 3 - 17 et 19 des statuts :

- art. 3 : Dans une perspective d'amour et de respect de la dignité de toute personne humaine, de la conception à la mort, l'association a pour objet de susciter et soutenir toute action en faveur de la défense de la vie.

Elle soutient le développement et le rayonnement de la Cité Notre-Dame de la Vie conçue, notamment, pour accueillir :

- des foyers de vie communautaire pour personnes handicapées,
- une association au service d'enfants handicapés et de familles qui s'ouvrent à l'adoption,
- toute activité en lien avec le service et la défense de la vie.

- art. 17 : L'administration de l'association est conférée à un conseil composé de trois membres au moins et de neuf membres au plus.

- art. 19 : Le conseil d'administration nomme en son sein un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e).

2) En sa séance du 18 avril 2013, l'Assemblée générale de l'asbl Emmanuel a pris acte et a accepté, à l'unanimité, la démission en tant qu'administrateur, de Mr Philippe DUMONT, Thier des Gattes, 59 à 6950 NASSOGNE.

Elle a également accepté, à l'unanimité la nomination de deux nouveaux administrateurs :

- Madame PELZER Bernadette, Rue César Franck, 83 à 4851 GEMMENICH
- Monsieur GERMEAU Jean-Jacques, Av. Grand Cortil, 24 à 4053 EMBOURG

Etienne BONHOMME
Président de l'asbl EMMANUEL

Marie-Christine MOOR épouse OTTEN
Secrétaire de l'asbl EMMANUEL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature